

COMMUNE DE SOLUTRE-POUILLY

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2019

Membres										Date de convocation
En exercice :	9	Présents :	9	Excusé :	0	Absent :	0	Votant :	8	28/11/2019

L'an deux mil dix-neuf, le 18 Décembre à 17H30, Le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LAPIERRE, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude LAPIERRE, Claude BOURDON, Gianni FERRO, Bernard LAPIERRE, Pierre LANEYRIE, Thomas ROLLET, Dominique REVEL, William TROUILLET, Mme Isabelle BERGER.

Excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude LAPIERRE

Le compte rendu et les délibérations de la séance précédente entendus et approuvés, Monsieur le Maire présente l'ordre du jour.

En préalable, Monsieur Jean-Claude LAPIERRE demande qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour de la présente séance. Le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord à l'ajout de cette question supplémentaire.

QUESTION SUPPLEMENTAIRE N° 1 : OUVERTURE DE CREDITS AU BUDGET PRIMITIF 2020

Jusqu'à l'adoption du budget, la municipalité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil décide :

- de procéder à une ouverture de crédits pour le compte 2313 (chapitre 23) pour un montant de 30 000€
- de procéder à une ouverture de crédits pour le compte 2315 (chapitre 23) pour un montant de 10 000€
- d'autoriser le Maire à réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

1) ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ PMR DES BATIMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la consultation pour les travaux de mise en conformité PMR des bâtiments communaux a fait l'objet, le 25 novembre dernier, d'une publication sur le Journal de Saône et Loire, sur la plateforme « territoires numériques » et sur le BOAMP avec une remise des offres fixée au vendredi 13 décembre 2019 à 12H00. Le détail des offres reçues pour les cinq lots du marché s'établit comme suit :

- lot 1 serrurerie : 6 offres ont été déposées
- lot 2 menuiserie : 1 offre a été déposée
- lot 3 électricité : 1 offre a été déposée
- lot 4 tapis de sol PMR : 3 offres ont été déposées
- lot 5 marquage au sol : 4 offres ont été déposées

La Commission d'appel d'offres, réunie le 13 décembre 2019 à 16h30, a proposé au conseil, au vu du critère de jugement défini : offre économiquement la plus avantageuse (prix pondéré à 100 %, jugé sur 100 points), d'attribuer les cinq lots du marché comme suit :

- lot 1 serrurerie : Société ROLLET pour un montant HT de 10 550,00€
- lot 2 menuiserie : Société LAMCO pour un montant HT de 4 371,00€
- lot 3 électricité : Société MANSIAT pour un montant HT de 6 567,96€
- lot 4 tapis de sol PMR : Société LAMCO pour un montant HT de 1 766,49€
- lot 5 marquage au sol : Société SIGNAUX GIROD pour un montant HT de 6 469,70€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'attribuer le marché comme suit :

- lot 1 serrurerie : Société ROLLET pour un montant HT de 10 550,00€
- lot 2 menuiserie : Société LAMCO pour un montant HT de 4 371,00€
- lot 3 électricité : Société MANSIAT pour un montant HT de 6 567,96€
- lot 4 tapis de sol PMR : Société LAMCO pour un montant HT de 1 766,49€
- lot 5 marquage au sol : Société SIGNAUX GIROD pour un montant HT de 6 469,70€

Le conseil décide de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien ce dossier et l'autorise à signer le présent marché et tous documents s'y rapportant.
Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2020.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

LAPIERRE Jean-Claude		REVEL Dominique	
BOURDON Claude		BERGER Isabelle	
FERRO Gianni		TROUILLET William	
LAPIERRE Bernard		ROLLET Thomas	
LANEYRIE Pierre			

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES

2019/071	Délibération d'ouverture de crédits d'investissement 2020	2019/072	Attribution du marché de travaux PMR des bâtiments communaux
----------	---	----------	--

La Prochaine réunion ordinaire du conseil est fixée au Mardi 4 Février 2020 à 18H30
La séance est levée à 18H30